

Rapport de recherche

PROGRAMME ACTIONS CONCERTÉES

Le projet ESH-Transition

Accommodements scolaires, pratiques pédagogiques inclusives et trajectoires d'adaptation des étudiants en situation de handicap au moment de la transition secondaire-collégial

Chercheur principal

Simon Larose, Université Laval

Cochercheurs

Julien Bureau, Université Laval

Caroline Cellard, Université Laval

Michel Janosz, Université de Montréal

Catherine Beaulieu, Cégep de Saint-Laurent

Établissement gestionnaire de la subvention

Université Laval

Numéro du projet de recherche

2019-OPZR-264654

Titre de l'Action concertée

Programme de recherche sur la persévérance et la réussite scolaires

Partenaires de l'Action concertée

Le ministère de l'Éducation (MEQ)

et le Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC)

LE RÉSUMÉ

Contexte de la recherche

Depuis les dernières décennies, les collèges du Québec ont vu croître de façon exponentielle leur population d'étudiants en situation de handicap (ESH). Aujourd'hui, c'est près d'un étudiant sur 10 qui se déclare en situation de handicap à son arrivée au collégial. L'offre d'accommodements et de soutien par les services adaptés et l'instauration progressive de pratiques pédagogiques en classe dites inclusives constituent des moyens privilégiés par les collèges pour soutenir ces étudiants et leur assurer un contexte propice à la réussite et persévérance scolaire.

Les mesures proposées par les services adaptés aux ESH incluent des accommodements en classe (p. ex. temps additionnel pour faire les travaux et notes de cours remises à l'avance), des accommodements lors de passation d'examens (p. ex. prolongation du temps d'évaluation, adaptation du matériel et local adapté), l'utilisation d'aides technologiques (p. ex. correcteur de mots et calculatrice parlante), des accompagnements physiques (p. ex. preneur de notes et accompagnateur), des adaptations de documents (p. ex. sous-titrage de vidéos et fichiers audionumériques) et des interprétations visuelles (p. ex. traduction en braille). Ils incluent également un accompagnement personnalisé, souvent à court terme, par un conseiller ou une conseillère en services adaptés.

Les données actuellement disponibles au Québec et ailleurs dans le monde sur les impacts de ces services sur les étudiants sont très parcellaires. Elles suggèrent que les ESH bénéficiant d'accommodements diplômeraient en aussi grand nombre que leurs pairs n'éprouvant pas de difficultés mais atteindraient cet objectif plus tardivement et en rencontrant plusieurs écueils dans leur parcours. Elles laissent croire également que l'efficacité des services adaptés ne dépendrait pas que de leur qualité intrinsèque mais serait aussi tributaire de facteurs externes aux services dont ceux relevant des caractéristiques de la population ESH (ex. : moyenne au secondaire) et du climat institutionnel dans lequel ils sont offerts (ex. acceptation des pairs et enseignants).

D'un point de vue théorique, la présence de pratiques pédagogiques dites inclusives constitue un des facteurs du climat institutionnel qui pourrait favoriser la portée des services adaptés. La conception universelle de l'apprentissage (CUA) et les pédagogies inclusives qui en découlent représentent un courant théorique qui interpelle le milieu collégial. Ce courant stipule que les besoins des ESH peuvent être en partie comblés en classe régulière dans la mesure où l'approche pédagogique inclut plusieurs modalités de représentation du contenu (p. ex. visuelle et auditive), d'expression de la connaissance et des compétences (p. ex. écrite et orale) et de participation et d'engagement de l'étudiant (p. ex. en classe et hors classe). Elle avance qu'en diversifiant les modalités de représentation, d'expression et d'engagement, l'enseignant pratiquera une pédagogie inclusive qui répondra à plusieurs des besoins des ESH tout en comblant ceux des autres étudiants. Malheureusement, très peu d'études à ce jour ont documenté les associations entre ces pratiques et l'efficacité des services adaptés.

Objectifs de la recherche

Le projet ESH-Transition a poursuivi trois objectifs: (1) décrire de façon quantitative les trajectoires d'adaptation des ESH qui ont reçu des services adaptés au collégial et comparer ces trajectoires à celles des ESH qui n'ont pas demandé de services et des étudiants qui ne sont pas en situation de handicap; (2) identifier les déterminants (perceptions des pratiques inclusives, de l'accommodement et du service, du handicap et de l'acceptabilité sociale) des trajectoires des ESH qui ont reçu des services; (3) décrire de façon qualitative les pratiques d'implantation des services adaptés et les barrières et facilitateurs à leur efficacité tels que perçus par les ESH et des intervenants des services adaptés.

Méthodologie

Le projet ESH-Transition a reposé sur une méthodologie mixte. Son volet quantitatif a impliqué la conduite d'une étude longitudinale auprès d'étudiants avec et sans handicap (n = 1826) sur trois temps de mesure : automne 2019 (T1 : octobre-novembre), printemps 2020 (T2 : avril-juin) et printemps 2021 (T3 : avril-juin). À chacun de ces temps de mesure, les participants ont complété des questionnaires qui ont permis de documenter leurs caractéristiques personnelles, leur situation de handicap, leurs perceptions des services

professionnels, pédagogiques et adaptés au secondaire et collégial, leurs perceptions des pratiques pédagogiques inclusives au secondaire et collégial, leurs trajectoires d'adaptation tout au long de leur parcours au cégep et leur degré d'exposition et de stress face à la Covid-19. Le volet qualitatif a impliqué des entretiens individuels avec des ESH (n = 25) et des groupes de discussion avec des conseillers en services adaptés (n = 18). Les schémas d'entretien visaient à identifier les facilitateurs et les barrières à la transition du secondaire au collégial.

Résultats et pistes de solution

Le volet quantitatif de notre projet aura montré peu d'évidence d'effets probants des services adaptés sur les *trajectoires d'adaptation scolaire et émotionnelle* des cégépiens et sur leur *réussite scolaire*. Bien que les participants ESH de notre projet qui ont bénéficié d'accommodements et de services adaptés pendant leurs études collégiales ont apprécié les services reçus et les ont jugés pertinents, la majorité sont demeurés plus à risque d'inadaptation et d'insuccès scolaire que leurs pairs ESH qui n'ont pas demandé de services et que les autres étudiants sans handicap. Cette conclusion demeure vraie même après avoir contrôlé les différences de moyennes à l'admission entre ces groupes et les degrés d'exposition à la Covid19 (i.e., avoir été infecté ou non par le virus ou connaître un proche qui a été infecté ou non). L'absence d'effets probants sur ces dimensions de l'adaptation devra assurément nourrir les réflexions des décideurs quant aux pratiques d'accompagnement à privilégier par les conseillers et conseillères, quant aux orientations à donner aux services adaptés, quant à la pertinence de certaines mesures d'accommodement et quant à de possibles réorganisations ou réformes.

Par ailleurs, les analyses en fonction du sexe et du profil diagnostique ont montré que les services adaptés ont pu contribuer à une amélioration de *l'adaptation sociale* au collège des filles et des étudiants aux prises avec un trouble d'apprentissage ou un TDAH. Aussi, ils ont pu contribuer à prévenir *l'abandon des études* collégiales chez les filles mais le précipiter chez les garçons. Ces résultats sont importants considérant que la pandémie et l'enseignement à distance ont nourri les sentiments d'isolement social des étudiants. Ils suggèrent que le service actuel répond bien aux besoins sociaux des filles mais n'arrive pas à connecter les garçons au collège et à leur

projet d'études. Les décideurs, gestionnaires et intervenants devront donc chercher à comprendre pourquoi les services adaptés actuels répondent difficilement aux besoins des garçons et quels ajustements sont nécessaires. Ce constat est-il propre à la situation pandémique ? Aurait-on trouvé des résultats différents s'il n'y avait pas eu de pandémie ? Nous n'avons pas de réponses claires à ces questions. Cependant, il y a lieu de réfléchir à la portée limitée des services adaptés actuels pour les garçons et à explorer des mesures de soutien qui pourraient être davantage appropriées pour eux (ex. : mentorat par des enseignants et tutorat par des pairs ESH).

Nous avons aussi exploré les déterminants des trajectoires d'adaptation des ESH inscrits aux services adaptés. Cette analyse exploratoire suggère que l'expérimentation de pratiques pédagogiques inclusives en classe, une vision positive du handicap par l'ESH, un sentiment d'être accepté par ses pairs et enseignants et des expériences positives en lien avec le plan d'intervention au secondaire et avec les accommodements reçus au collégial semblent avoir favorisé l'adaptation et la réussite des ESH qui ont recouru aux services adaptés pendant leurs études collégiales. L'analyse a également montré que les ESH avec un trouble de la santé mentale inscrits aux services adaptés étaient beaucoup plus à risque que les autres ESH inscrits aux services adaptés de se retrouver sous une trajectoire d'inadaptation scolaire et émotive pendant leurs études collégiales. Ces résultats laissent croire en la présence d'une grande disparité dans les services offerts d'un collège à l'autre et d'un statut de handicap à l'autre, ce qui pourrait expliquer le peu d'effets probants trouvés dans notre projet. En d'autres termes, lorsque l'ESH développe une vision très positive des pratiques pédagogiques inclusives, de lui et des services et accommodements offerts, il a toutes les chances de bien s'adapter au collégial et de réussir. Malheureusement, ce n'est pas le cas de la majorité et encore moins de ceux qui présentent un trouble de la santé mentale. Il semble donc important pour les décideurs, gestionnaires et intervenants de réfléchir à des façons de rendre les mesures actuelles plus attrayantes, motivantes et cohérentes avec les besoins des ESH. Il est aussi important de mettre en place une culture d'intervention et d'accompagnement qui valorise l'ESH, qui favorise son inclusion en classe et son acceptation par les pairs et enseignants et qui démontre aux étudiants la pertinence des mesures qu'on leur offre. Il serait aussi important de réfléchir à des mesures qui répondent

d'avantage aux ESH aux prises avec un trouble de la santé mentale. Nous avons cumulé plusieurs données dans le projet qui suggèrent que le modèle actuel des services adaptés ne répond pas très bien aux besoins des ESH aux prises avec un trouble de la santé mentale.

Le volet qualitatif du projet aura permis d'entendre les ESH et les intervenants œuvrant dans un centre de services adaptés au collégial. Certaines pistes de réflexion et d'intervention émergent de ce volet. Sur les thèmes de l'accessibilité au centre de services adaptés et de la pertinence et efficacité des accommodements, l'analyse suggère d'améliorer les informations communiquées aux étudiants quant aux modalités d'inscription, visées et fonctionnement des services offerts. Un renforcement des liens entre le secondaire et le collégial semble également indiqué notamment afin de faciliter le processus d'inscription et l'activer plus tôt dans le parcours de l'étudiant. Un autre défi pour les services adaptés qui émerge de l'analyse de ces premiers thèmes est la mise en place de mesures qui permettraient aux ESH de développer plus d'autonomie et de devenir plus actifs dans la demande et gestion de leurs accommodements. Il semble aussi important de bien démontrer aux ESH mais aussi à leurs enseignants la pertinence des accommodements prescrits et des mesures de soutien complémentaire offertes (ex. : l'enseignement de stratégies compensatoires) et de s'assurer que les ressources mises en place sont en nombre suffisant, accessibles et expliquées aux ESH et à leurs enseignants.

L'analyse des thèmes portant sur l'inclusion par les pairs et enseignants suggère aux institutions collégiales de renforcer les cultures d'inclusion et d'acceptation sociale du handicap, notamment en ciblant les programmes avec de plus grandes cohortes ou accueillant des populations plus à risque (ex. : Sciences humaines et Tremplin-DEC). Des formations pourraient être offertes à la communauté afin notamment de renforcer les conceptions sociales du handicap et de développer des pratiques d'accompagnement et d'enseignement qui sont cohérentes avec ces conceptions.